

The logo for AQPER, with 'AQPER' in a bold, sans-serif font. The 'AQ' is blue and 'PER' is green.

Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable

The text 'Rapport annuel' in white, preceded by a small square icon divided into four quadrants (top-left blue, top-right green, bottom-left blue, bottom-right green).The years '2013' and '2014' stacked vertically in a large, bold, black font.

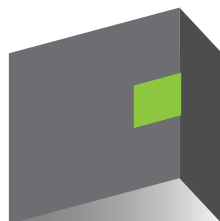


Table des matières

Mot du président du conseil d'administration	5
Mot du président-directeur général	6
01 L'Association	7
02 Le contexte	10
03 La performance	11
04 Les comités	15
Comité Événements et communications internes	16
Comité Affaires publiques	17
Comité Biogaz	18
Comité Biomasse	19
Comité Éolien	20
Comité Hydraulique	21
05 La gouvernance	22
06 Les défis et les opportunités	24
07 L'avenir	25



L'AQPER remercie ses partenaires annuels 2013-2014

Platine

INNERGEX



Or

BORALEX

Brookfield



Argent

BLG
Borden Ladner Gervais

CARRIER

RES CANADA
L'énergie à l'infini

Mot du président du conseil d'administration



Au cours de la dernière décennie, les énergies renouvelables de source privée et communautaire ont grandement contribué à l'amélioration du bilan des GES et sont devenues une véritable force économique sur laquelle le Québec peut compter.

En 2014, uniquement pour la filière éolienne, 23 parcs éoliens génèrent 2398 MW de puissance installée. Cette année, 17 projets représentant près de 1000 MW supplémentaires sont en chantier. Jour après jour, 5000 travailleurs œuvrent dans cette industrie aux quatre coins du territoire. Le Québec est maintenant un joueur de taille continentale.

Cet élan va se poursuivre avec le 4^e appel d'offres pour 450 nouveaux MW éoliens, lancé en décembre dernier par Hydro-Québec Distribution. Plusieurs nouveaux projets sont en gestation avec l'étroite collaboration des communautés régionales. Nous remercions l'ex-gouvernement Marois pour son support dans l'exercice en cours, qui permettra à l'industrie manufacturière de respirer temporairement. Nous sommes convaincus que le nouveau gouvernement de Philippe Couillard se rendra à l'évidence que toutes les filières d'énergie renouvelable vitalisent l'ensemble de l'économie québécoise, et ce, tant par leurs investissements économiques privés que par

leur contribution positive à la balance commerciale et leur apport à la réduction des GES.

L'AQPER continuera de collaborer étroitement avec les nouveaux décideurs élus le 7 avril dernier de manière à établir un développement durable et prévisible des énergies renouvelables d'ici 2025.

Pour y parvenir, votre contribution est essentielle. C'est pourquoi je tiens, au nom de mes collègues du conseil d'administration, à souligner le généreux support financier des partenaires annuels de l'AQPER et des partenaires du colloque 2014, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Sincères remerciements à notre dynamique PDG, Jean-François Samray, ainsi qu'à ses précieux collaborateurs, Hélène Montpetit et Nicolas Michel-Imbert. Un sincère merci également aux présidents des comités qui ont animé la réflexion de nos actions au cours de la dernière année.

DANIEL GIGUÈRE

Président du conseil d'administration de l'AQPER
Directeur-Affaires publiques, EDF EN Canada

Mot du PDG



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport annuel de cette 22^e année d'activité de l'AQPER. Sa lecture vous permettra de constater et d'apprécier le travail accompli en votre nom par nos comités. Mobilisés autour d'une cause commune, ils ont, par leurs actions, contribué à l'accroissement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Supportés par une permanence dévouée, de même que par un groupe d'experts compétents et des partenaires stratégiques, nos comités ont concrétisé le plan de travail qu'ils s'étaient fixé en début d'année. Merci à tous, votre apport est le plus grand actif de notre Association.

L'année 2013-2014 s'avère une année charnière dans le développement de la production non étatique d'énergie au Québec. Elle marque notamment le début de la période de renouvellement de certains contrats venant à échéance. L'AQPER travaille au dossier de l'APR-91 depuis deux ans déjà et nous avons rencontré le ministre Pierre Arcand à la mi-mai pour l'informer de notre position. L'annonce de la relance du programme des petites centrales hydrauliques nous laisse espérer une solution gagnante pour tous. L'année qui s'achève

nous a aussi apporté un nouvel appel d'offres pour la filière éolienne. Ce dernier permet d'ancrer le développement de cette filière en sol québécois et les mises en service prévues pour 2016-2017 nous rapprochent de notre grand moment stratégique, la fin du cycle de 20 ans et l'amorce de la phase de rééquipement des parcs en production.

La dernière année a également marqué l'envol de la fréquentation de notre site internet, résultat attendu au terme de notre plan de repositionnement médiatique. Les différentes sorties médiatiques et le dépôt de mémoires auprès de nombreuses instances gouvernementales et paragouvernementales ont contribué à ce résultat, tout comme le développement important de la section anglophone et la réalisation d'ententes de diffusion avec différents partenaires internationaux.

L'élection récente d'un gouvernement majoritaire à Québec laisse entrevoir des années stimulantes et des avancées structurantes. Avant de s'y attaquer avec une ardeur renouvelée, apprécions les fruits d'une année de travail bien remplie.

Merci de la confiance que vous nous témoignez.

JEAN-FRANÇOIS SAMRAY

01

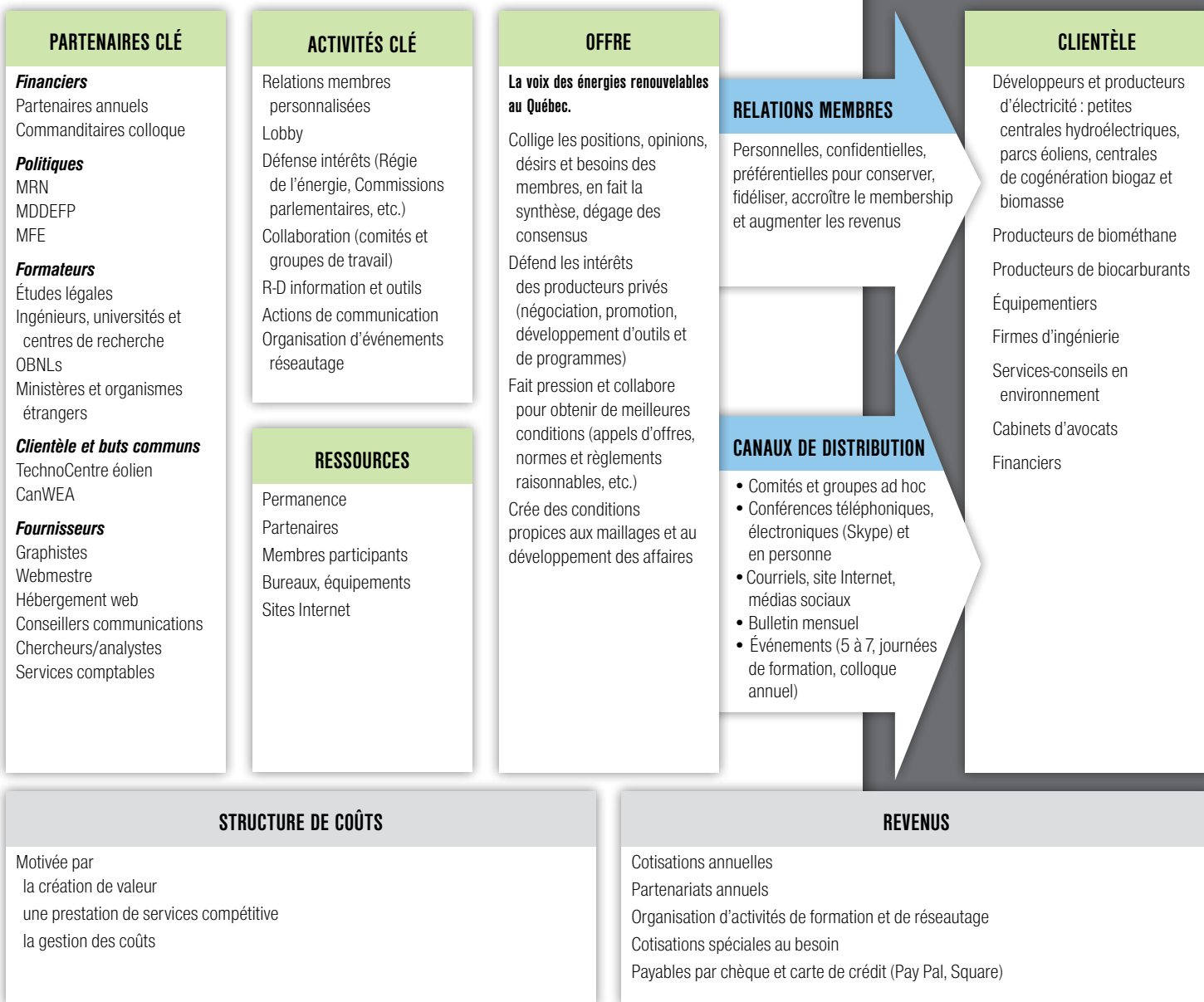
L'Association

Photo : Électrigaz Technologies inc.



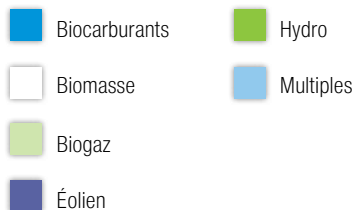
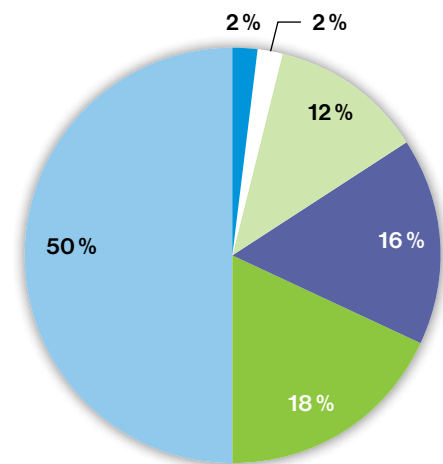
« Mon énergie renouvelable, c'est la fierté de participer à une énergie propre. »

Modèle d'entreprise

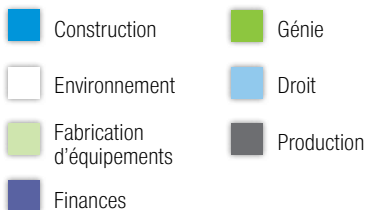
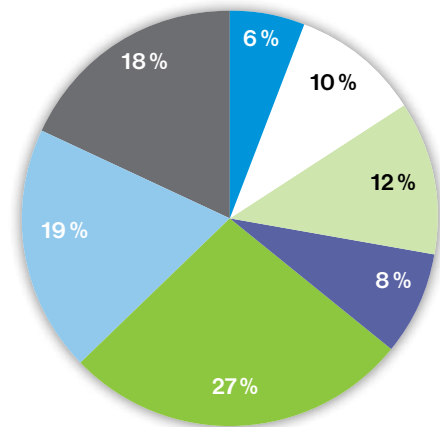


Effectifs membres

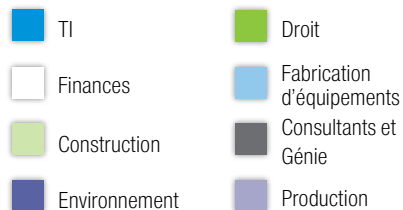
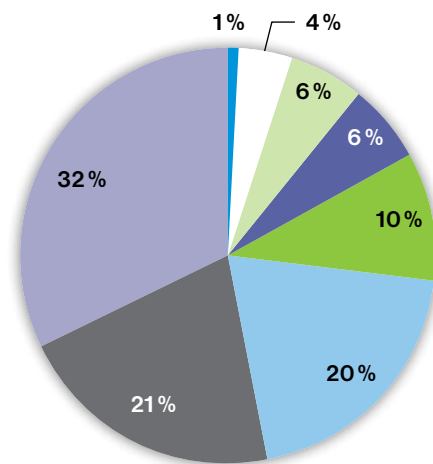
Membres par filière



Membres multiples filières par secteur d'activité



Membres par secteur d'activité



Vie associative

Fondée en 1991, l'AQPER regroupe les acteurs du secteur de la production non étatique d'énergie renouvelable ainsi que leurs fournisseurs de biens et services.

Toute entreprise qui s'intéresse à ce secteur d'activité québécois peut devenir membre et désigner des représentants pour siéger aux comités. Les membres des comités de l'AQPER contribuent à l'identification d'enjeux stratégiques, à la réflexion menant à des prises de position, à la rédaction de mémoires et de documents; ils participent à des rencontres avec les représentants des ministères et, de façon générale, agissent pour obtenir des conditions favorables au développement.

En faisant appel au personnel de ses entreprises membres, l'AQPER bénéficie de l'expertise et de l'expérience de spécialistes qui sont sur le terrain au quotidien. Ainsi, ses orientations sont pragmatiques et ses actions adaptées aux réalités des milieux.

Objectifs

- Promouvoir le développement et la réalisation de projets d'énergie renouvelable comme moteurs de création de richesse ;
- Développer un environnement d'affaires structurant pour la production privée et communautaire d'électricité ;
- Éduquer les différents publics cibles sur les enjeux et les besoins des énergies renouvelables ;
- Contribuer à la substitution de l'utilisation de l'énergie fossile par de l'énergie renouvelable dans le secteur des transports.

Stratégie

- Agit comme carrefour d'échange de renseignements sur les énergies renouvelables entre les intervenants du milieu, les pouvoirs publics et les citoyens ;
- Dépose des mémoires et prend position auprès des autorités gouvernementales et paragouvernementales ;
- Participe à des comités et tables de travail ;
- Donne des conférences ;
- Défend les intérêts de ses membres par lettres ouvertes, communiqués de presse, entrevues radiophoniques et télévisées ;
- Organise un colloque annuel, des conférences et des activités de réseautage.

« Mon énergie renouvelable,
c'est la voie de l'avenir. »
André Bourgault, GE.



Photo : Paul Demers, photographe.

« Mon énergie renouvelable,
c'est ce qui me donne des ailes. »
Stéphane Léger, Kruger Énergie.

Photo : Stéphane Léger, Kruger Énergie.

Avec plusieurs fermetures d'usines et un arrêt des travaux d'infrastructures, le Québec connaît en 2013-2014 sa plus faible croissance économique depuis la récession de 2008-2009¹. Le secteur des énergies renouvelables n'échappe pas aux conséquences du ralentissement économique et d'un gouvernement hésitant.

Appui gouvernemental

L'État, dans la Stratégie énergétique 2006-2015, s'est engagé à installer 4000 MW éoliens. Il a également signé des contrats avec les producteurs de petite hydraulique. D'ambitueuses cibles de réduction des GES sont fixées dans le PACC 2020, mais le Québec s'approvisionne encore à 53% d'énergies fossiles. Malgré tout, les appuis au développement des énergies renouvelables tardent à se concrétiser.

Le gouvernement instaure une Commission sur les enjeux énergétiques qui s'étire pendant des mois et dont les recommandations sont remises en question par la hausse marquée du prix du gaz et de l'électricité au cours de l'hiver 2014. Il annule le programme des petites centrales hydroélectriques et tarde à faire l'annonce des derniers 800 MW qui finaliseront son engagement envers la filière éolienne. Malgré les risques que ceci comporte, il considère inverser l'oléoduc pour transporter le pétrole Albertain et amorce une réflexion sur les moyens d'explorer de potentiels gisements pétroliers. Il donne préséance à l'efficacité énergétique et aux projets chapeautés par les organismes publics, si bien qu'Hydro-Québec se voit attribuer 200 MW éoliens qu'elle devra développer malgré sa tiédeur à posséder de tels actifs.

Au niveau des filières bioénergétiques, la politique gouvernementale manque de congruence. Elle subventionne la création de centrales au biogaz sans créer de programmes ou de marché pour le produit qui en résulte. Le rejet par la Régie de l'énergie de la demande de Gaz Métro pour l'ajout dans son réseau de la production de l'usine de traitement des eaux de St-Hyacinthe vient étouffer les espoirs de développer rapidement un marché.

Surplus conjoncturels et prix de l'électricité

Hydro-Québec entre à nouveau dans un cycle de surplus énergétiques suite à la perte de 10 TWh de demande industrielle et à la mise en service de nouvelles productions, ce qui fait à répétition les manchettes. Les détracteurs du développement se servent de la nouvelle pour justifier l'abandon du programme des petites centrales hydroélectriques de 50 MW et réclamer le délaissement des projets éoliens.

Dans sa plaidoirie pour une révision à la hausse de ses tarifs d'électricité, la société d'État attribue à l'éolien jusqu'à 2,7% de l'augmentation demandée et surenchérit en disant que, puisqu'elle est en surplus, elle n'a pas besoin de l'éolien ou de nouvelles sources.

Les influences favorables

Malgré tous les efforts déployés par les opposants pour porter atteinte à l'image des énergies renouvelables, un sondage Crop-Radio-Canada publié en mars 2014 révèle que 53% des Québécois appuient le développement des petites centrales sur les rivières et que 71% sont en faveur de l'éolien.

Un mouvement mondial promulguant un monde alimenté à 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050, amorcé en 2011 suite à une étude conjointe du Fonds mondial pour la nature et de la firme Ecofys, prend peu à peu de l'ampleur. La filière éolienne québécoise réussit à atteindre le cap de 2398,3 MW et met en service un record de 900 MW d'électricité. La première ministre annonce en mai 2013 une initiative d'achat de 800 MW éoliens.

Création de valeur

L'AQPER connaît bien les contextes politiques, économiques et sociaux dans lesquels évoluent ses membres. Cette profonde compréhension du milieu se traduit par des argumentaires relevés et des actions réfléchies conçues pour favoriser l'avancement des énergies renouvelables à plusieurs niveaux. L'ouverture sur le monde et le réseau international grandissant de l'Association lui permet aussi de contribuer de nouvelles perspectives dans ses discussions avec le gouvernement.

Excellentes relations gouvernementales : les activités de lobby

Par sa participation à divers travaux des ministères ainsi que par ses activités de lobby, l'AQPER poursuit son objectif de développer un environnement d'affaires structurant pour la production privée et communautaire d'électricité. Respect mutuel, collaboration sur les dossiers chauds, échanges d'expertise et d'informations, voilà ce qui fait de l'Association un partenaire de premier plan des instances gouvernementales.

- L'AQPER est le seul organisme du secteur de l'énergie à être convié à la Table du Nord pour tous ;
- Le 4^e appel d'offres éolien incorpore plusieurs demandes de l'industrie ;
- L'AQPER participe aux consultations du MDDEFP dans le cadre de la révision de la Stratégie de développement durable du Québec.

Mandats inscrits au Registre des lobbyistes

- Négociations visant un renouvellement satisfaisant des contrats de vente d'électricité des producteurs privés dans le cadre du programme des petites centrales du MRN et du programme d'achat d'Hydro-Québec APR-91 ;
- Démarches en vue de faire adopter un ou plusieurs décrets pour l'achat de nouveaux blocs d'électricité issus des filières d'énergie renouvelable ;
- Démarches en vue d'obtenir de divers ministères un cadre réglementaire mieux adapté à la compétitivité de la filière éolienne ;
- Démarches en vue d'obtenir, dans le PACC 2020 et dans la politique de gestion des matières résiduelles :
 - un cadre réglementaire et des lignes directrices favorables à la valorisation du biogaz et à l'implantation de projets ;
 - l'établissement de conditions de vente favorables à la viabilité de ces projets ; et
 - la reconnaissance des coûts des unités de production d'électricité dans les frais admissibles aux programmes de subventions versées par le MDDEP.
- Démarches en vue d'obtenir un PAE ou un programme d'achat de biométhane provenant de la filière biogaz/ biomasse à des conditions favorables pour les promoteurs privés, municipaux, communautaires ou autochtones ;
- Démarches en vue d'obtenir, dans le cadre de la prochaine stratégie énergétique (2015-2025), une proportion accrue d'énergie renouvelable dans le portefeuille énergétique du Québec.

Faire le Québec de demain :

Le rôle stratégique des énergies renouvelables



October 2013
AQPER
Association québécoise de l'énergie renouvelable

Commission sur les enjeux énergétiques du Québec :
Suite à la campagne de mobilisation de l'AQPER, plus de 30 mémoires ont été déposés par nos membres pour défendre les intérêts des énergies renouvelables.

Consulter, informer, mobiliser, piloter les avancées

L'AQPER exerce une veille médiatique en continu, fait un suivi très serré des dossiers chauds et est proactive dans sa gestion des enjeux. En lien constant avec ses membres, elle est à leur écoute pour mieux comprendre et répondre à leurs besoins. Les questions de l'heure demandent-elles une meilleure compréhension? L'AQPER organise des 5 à 7 avec des conférenciers experts. Un événement a-t-il lieu qui a un impact sur leur domaine d'activité? L'AQPER en informe ses membres. La présence ou participation des membres est-elle requise pour atteindre un objectif commun? L'AQPER les mobilise. Plus la collaboration est étroite, plus les actions sont efficaces et plus avance le projet d'un milieu d'affaires structurant pour les énergies renouvelables au Québec.

Commission sur les enjeux énergétiques

Du 15 août au 11 octobre 2013, l'AQPER fait campagne pour informer ses membres et les inciter à participer à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec. Ce travail de mobilisation comprend :

1. Une prise de contact par région suivant les dates et emplacements prévus pour la tenue des consultations publiques ;
2. La transmission de renseignements sur le processus de participation, y compris des hyperliens menant au calendrier des séances, aux formulaires de participation et au document de réflexion proposé par les commissaires ;
3. La transmission de 90 documents de référence classés par filière ;
4. La compilation d'informations sur les intentions de se présenter devant la Commission ou de transmettre un message ou un mémoire.

L'exercice confirme que plusieurs membres ne sont pas au courant de la tenue des consultations ou, lorsqu'ils le sont, ne comprennent pas l'importance de s'impliquer.

Faire le Québec de demain

À l'automne 2013, l'AQPER entreprend une consultation de ses membres accompagnée d'une analyse approfondie de la situation globale du secteur énergétique et des circonstances spécifiques retrouvées sur le terrain dans chacune des filières. Il en résulte un mémoire intitulé *Faire le Québec de demain : le rôle stratégique des énergies renouvelables*, qui est présenté devant la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec le 11 octobre. L'AQPER recommande au gouvernement du Québec de se fixer un objectif triple dans la prochaine stratégie énergétique, à savoir :

- Accroître de 5% la part des énergies renouvelables dans le portefeuille énergétique du Québec pour la porter à 52% ;
- Réduire de 3,3 Mtep la consommation des produits pétroliers et ainsi ramener à 48% la part des énergies fossiles dans le panier énergétique québécois ;
- Instaurer des mesures d'efficacité énergétique qui permettront de conserver à 39,2 Mtep la consommation énergétique du Québec et de substituer des énergies renouvelables aux énergies fossiles.



Propos constructifs, renseignements pertinents : l'AQPER sur la place publique

Dans les journaux, à la télé et sur les ondes radiophoniques, on reconnaît la voix de l'AQPER par son ton positif et axé vers les solutions. En cours d'année, l'Association a fait des sorties médiatiques pour expliquer l'impact des périodes d'amortissement sur les tarifs d'électricité et l'effet qu'aurait la monétisation des attributs environnementaux sur les profits réalisés par Hydro-Québec. Elle a revendiqué pour obtenir un appel d'offres éolien et défendu, avec chiffres à l'appui, le rendement des parcs éoliens par temps froid. Elle a poursuivi ses efforts pour faire connaître les utilisations du biogaz et les avantages de la biométhanisation.

L'AQPER vous informe

Célébrant les réalisations des entreprises membres, effectuant la mise à jour régulière des décrets gouvernementaux et gardant ses lecteurs informés des nouveaux développements, le bulletin mensuel de l'Association continue à évoluer. Cette année, on a pu remarquer l'ajout d'articles comme l'analyse des mémoires déposés par les organismes sociaux régionaux à la Commission sur les enjeux énergétiques. Un plus grand nombre d'éditoriaux invitant à la réflexion et donnant réponse aux argumentaires de détracteurs ont aussi été publiés.

Mai 2013:

« Si le Québec aspire à devenir la terre de prédilection de l'industrie éolienne par sa prévisibilité et son support, il doit passer de la parole aux actes... »

Juillet 2013:

« L'atmosphère est une aire commune. [...] Pour être cohérents dans leurs actions et leurs discours, les gouvernements doivent revoir les signaux qu'ils envoient au marché, notamment par la répartition de leur appui financier ».

Mars 2014:

« La rigueur et la durée de l'hiver 2013-2014 font que les Québécois s'en souviendront longtemps. À titre de dirigeant du secteur des énergies renouvelables, c'est la remontée fulgurante des prix de l'électricité sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre qui restera gravée dans ma mémoire, puisqu'elle nous permettra d'en finir avec le 4¢ du kilowattheure ».



L'AQPER vous informe



Jean-François Samray

Faire le Québec

Faire le Québec de demain, voilà l'idée maîtresse du mémoire que l'AQPER a présenté à la Commission sur les enjeux énergétiques. La lecture du bulletin d'octobre 2013 vous permettra d'en apprendre davantage sur les idées et les recommandations de votre association.

Faisant de l'énergie, et plus particulièrement de l'énergie renouvelable, un moteur de développement économique, l'AQPER propose au gouvernement d'en faire plus. Plus de substitution, plus de réduction de GES, plus de flexibilité dans les modèles d'affaires afin de permettre aux différentes régions du Québec de développer les formes d'énergies renouvelables disponibles sur leur territoire.

Réduire la consommation de pétrole de 3,3 Mtep grâce à un accroissement de 5 % de la part des renouvelables dans le portefeuille énergétique de la province, voici l'objectif que nous fixons, voilà le Québec auquel nous aspirons.

Pour y parvenir, des actions seront requises dans l'ensemble des filières que l'AQPER représente aujourd'hui :

- Poursuivre le développement éolien

- Mettre un terme à la pierre hydraulique développement;
- Fixer une norme provinciale de biogaz dans les actuellement;
- Remplacer les camions mazout lourd et l'
- Réaliser le potentiel par biomasse et forestière.

Voilà des gestes concrets pour l'emploi tout en améliorant l'environnemental du Québec.

Le dépôt de ce mémoire d'une mobilisation massive d'interventions nombreuses, la Commission de même période de consultation règlement menant à un règlement éolien en sont autant de succès. Ensemble, réalisons nous un Québec carburant au



Interventions médiatiques

26 septembre 2013 - Entrevue avec Michel Morin - Hydro-Québec ne peut utiliser le développement éolien pour justifier la construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité - Chronique Journal Le Soleil

30 septembre 2013 - Commission sur les énergies renouvelables - Économiser beaucoup d'argent - Diffusé sur CTV 5800 - Québec - Télévision

« Mon énergie renouvelable, c'est un précieux héritage pour les prochaines générations. »

Anita Garabedian, Kruger Énergie.

Le 7 août 2013, Jean-François Samray se rendait à l'émission RDI Économie pour informer le public sur la tarification.



Les Comités

Afin de mener à bien la mission de l'AQPER, ses entreprises membres mettent à sa disposition des spécialistes. Ces ingénieurs, avocats, biologistes et dirigeants d'entreprises, qui travaillent sur le terrain au quotidien, sont en mesure d'identifier les enjeux stratégiques et de contribuer aux prises de position mises de l'avant par l'Association. Vous trouverez dans les pages qui suivent les rapports d'activités de ces groupes dynamiques.

Nos comités filières:

Biogaz

présidé par Éric Camirand d'Électrigaz

Biomasse

présidé par Guy Paquette de Kruger Énergie

Éolien

présidé par Luc Leblanc de Cartier énergie éolienne

Hydraulique

présidé par Pierre Marquis de HMI Construction

Nos comités communications:

Après en avoir tenté l'amalgame, l'AQPER a décidé de réinstaurer deux comités distincts pour s'occuper des diverses facettes de ses communications.

Affaires publiques

coordonné par Jean-François Samray

Événements et communications internes

coordonné par Hélène Montpetit

Comité vérification

présidé par Stéphane Boyer

« Mon énergie renouvelable,
c'est se réaliser professionnellement
en repoussant ses limites et
ses connaissances. »

Caroline Farley,
TechnoCentre éolien.



Colloque annuel

- Plus de 200 congressistes
- 4 formations d'avant-garde
- 7 occasions de réseautage
- 14 conférences et panels
- 15 commanditaires
- 28 conférenciers et panelistes

Comité Événements et communications internes

Le comité Événements et communications internes gère les dossiers du colloque annuel, du programme des 5 à 7 et du concours de photos.

Le colloque de l'AQPER s'est tenu les 19 et 20 février 2014 au Hilton Québec sous le thème *L'énergie 2.0: un monde en changement*. Il accueillait pour la première fois plusieurs représentants des plus grands fonds d'investissement et de placement du Québec. L'événement a joui d'un fort appui du gouvernement: le Ministère des Finances et de l'Économie commanditait le Grand Hall des Exposants; le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs donnait une allocution au souper des partenaires; la ministre des Ressources naturelles était l'invitée spéciale du dîner de clôture; et la première ministre signait le texte d'introduction du programme officiel. Ont aussi donné leur support: la Caisse de dépôt et placement du Québec, Énergie Northland Power Québec, Pesca environnement, Borea construction, Groupe Bellemare, Dentons, Desjardins entreprises, GE, Senvion, Hydroméga, le FondAction CSN pour la coopération et l'emploi, McCarthy Tétrault, RES Canada et Anderson Sinclair.



Concours de photos

Tenue entre le 26 septembre 2013 et le 31 janvier 2014, la deuxième édition du concours de photos de l'AQPER a attiré plus de 200 participants, ce qui représente dix fois le nombre de participants de l'an dernier! Sous le thème «*Mon énergie renouvelable c'est...*», le concours était ouvert à tous les amateurs d'énergie renouvelable et leur demandait de résumer, par une image accompagnée d'un slogan, ce qu'ils apprécient des énergies propres. Les photographes s'inscrivaient dans l'une de trois catégories: Amateur, Professionnel et «*Sur le vif*», catégorie dédiée aux images captées au moyen de téléphones intelligents. Le Grand gagnant, Pascal Moreau, d'Éolelectric, a été choisi par un jury composé de membres de l'AQPER. Il a remis un encadrement de sa photo du parc éolien Summerview en Alberta à la ministre des Ressources naturelles après l'allocution que cette dernière a fait au colloque. La couverture du présent document est la photo choisie par les internautes dans la catégorie Professionnel. Elle a été croquée par Alain Mercier, photographe. Photo Service commanditait pour la deuxième année consécutive ce concours au cours duquel 2500 \$ en prix ont été remis.

5 à 7 réseautage

- **6 juin 2013:**
Le financement des projets éoliens avec Me Philippe Dunsy, Me Mylany David et M. Gérard Mounier.
- **26 septembre 2013:** Présentation aux membres du mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques + lancement du concours photos.
- **15 novembre 2013:**
Débat des chefs intitulé «*Le kilowattheure, sauce HQ*» avec M. Michel Letellier et M. GuyPainchaud.
- **19 février 2014:**
Coquetel d'ouverture du colloque 2014 et remise de prix au grand gagnant du concours de photos.

«**Mon énergie renouvelable, c'est inépuisable.**»

Hugo Ratelle, Black and McDonald.

Membres du comité

BLG	Sylvie Bouvette
EDF EN Canada	Daniel Giguère
Gaz Métro	Estelle Lacroix
RES Canada	Michèle Beauchamp
Pluritec	Pierre Bellavance
AQPER	Hélène Montpetit
	Nicolas Michel-Imbert
	Jean-François Samray

Comité Affaires publiques

Le comité Affaires publiques voit à l'orientation stratégique des communications externes ainsi qu'à la formulation des messages à caractère immédiat. Il est à l'affût des actualités et intervient lorsque ses membres le jugent à propos. Cette année, les enjeux médiatiques en début d'exercice ont surtout porté sur l'obtention du décret pour l'ajout des mégawatts éoliens promis par le gouvernement Marois. L'AQPER a collaboré avec CanWEA pour optimiser les actions entreprises au nom de leurs membres communs.

Lettres ouvertes

L'AQPER écrit au Devoir en août en réponse à un éditorial de Jean-Robert Sansfaçon. Sont mis en lumière dans cette lettre intitulée *Regarder en avant*, l'effet des périodes d'amortissement sur le prix des mégawatts éoliens, l'impact qu'aurait la monétisation des crédits environnementaux sur les bénéfices nets d'Hydro-Québec et la nature conjoncturelle des surplus.

Suite à une série d'articles anti-éoliens, l'AQPER publie le 21 février 2014 dans la section points de vue de La Presse une lettre intitulée *Le jeu de Don Quichotte*, qui vient rappeler que les énergies vertes sont fiables, génèrent des retombées économiques ainsi que des emplois stables et contribuent à la qualité de l'environnement.

En décembre, lorsque la performance des éoliennes est mise en question, l'AQPER publie sur son site Internet et fait circuler sur les réseaux sociaux un graphique démontrant que la production éolienne suit sensiblement la courbe de la demande.

Entrevues

Jean-François Samray donne plusieurs entrevues au cours de l'année, dont :

- *RDI Économie* avec Gérald Fillion.
- *Sur la Route des phares*, Radio-Canada Matane avec Sylvie Aubut.
- TVA Nouvelles, chronique émission JE avec Michel Morin.

L'AQPER et son porte-parole sont cités à plusieurs reprises dans des articles portant tour à tour sur la filière solaire (La Presse Samuel Larochelle), les utilisations du biogaz et ses capacités de réduire les GES (Éric Camirand, La Presse, collaboration spéciale Guy Paquin), le cadre réglementaire (Marie Lambert-Chan, La Presse), l'éolien (La Presse, Samuel Larochelle et Le Soleil, Pierre Couture). Une entrevue avec Global Business Reports est publiée sur le blog du magazine. L'AQPER est ensuite choisie pour rédiger le texte d'introduction du livre sur l'industrie au Québec publié par le magazine. Ce livre est officiellement lancé au colloque 2014.



Photo : Paul Demers, photographe.



« Mon énergie renouvelable, c'est s'impliquer personnellement. »
Paul Demers, photographe.

10 communiqués de presse

- *Les 5000 travailleurs de l'éolien méritent l'heure juste.* (23 avril 2013, en collaboration avec CanWEA)
- *L'AQPER et CanWEA se réjouissent de l'engagement du gouvernement envers l'énergie éolienne.* (10 mai 2013, en collaboration avec CanWEA)
- *AGA de l'AQPER : « Le temps presse », dit le nouveau président du conseil d'administration.* (7 juin 2013)
- *800 MW éoliens : « Pour obtenir les emplois et retombées, il faut réaliser les projets », dit l'AQPER.* (13 juin 2013)
- *Une consultation c'est bien, mais où sont les décrets éoliens ?* (4 juillet 2013)
- *Adoption du décret pour 450 MW éoliens – « Une autre étape de franchie », dit l'AQPER.* (28 août 2013)
- *Commission sur les enjeux énergétiques – Les énergies renouvelables : « Investir un peu pour économiser beaucoup. »* Jean-François Samray. (30 septembre 2013)
- *Stratégie d'électrification des transports : « Un signal clair et concret pour développer notre économie. »* Jean-François Samray. (5 novembre 2013)
- *L'AQPER applaudit l'appui du gouvernement et de ses partenaires à la filière hydrolienne.* (12 novembre 2013)
- *Annonce du décret pour 450 MW éoliens : Une étape importante vers des partenariats durables avec les communautés.* (13 novembre 2013)
- *Un Québec vitalisé par les énergies renouvelables.* (20 février 2014)
- *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec : l'AQPER se questionne.* (26 février 2014)

Membres du comité

Boralex	Patricia Lemaire
EDF EN Canada	Daniel Giguère
Innergex	Julie Boudreau
Kruger Énergie	Gilles Côté
RES Canada	Michèle Beauchamp
AQPER	Jean-François Samray
	Hélène Montpetit



Comité Biogaz

La conjoncture économique et politique n'a pas été fertile au développement de politiques favorables à la valorisation du biogaz au Québec. Néanmoins, le comité a poursuivi ses actions auprès du gouvernement pour obtenir la mise en place d'un cadre énergétique favorisant la création d'un marché du biogaz. L'AQPER maintient sa position à l'effet que le marché ne se créera que lorsqu'il y aura un incitatif de production sous forme d'une norme exigeant une teneur minimale de biométhane dans le réseau gazier. Afin de rentabiliser les projets, nous travaillons pour l'obtention d'un décret obligeant le distributeur de gaz naturel à acheter du biométhane pour rencontrer la teneur minimale.

Devant la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, l'AQPER a bien souligné les divers bénéfices du biogaz ainsi que les utilisations auxquelles il se prête. Un lien très clair a été établi entre les gains environnementaux potentiels à réaliser par la substitution du biométhane au gaz naturel et aux combustibles fossiles dans les transports.

Lors de nos rencontres et discussions avec la ministre des Ressources naturelles nous avons demandé que le PAE biomasse 2011-01 soit élargi pour inclure la production à partir de biogaz (biométhanisation dans les sites d'enfouissement). Constatant que la loi sur la Régie de l'énergie ne définit pas clairement le biogaz (gaz naturel ou non) et que les actifs de traitement du biométhane sont considérés comme étant des actifs de distribution et non de production, nous travaillons à ce que la loi soit clarifiée. Des définitions distinctes doivent être créées pour les actifs de distribution d'une part et les actifs de traitement du biogaz d'autre part. L'AQPER entend s'associer avec plusieurs organismes pour mener à bien ce dossier.

Ces enjeux sont à la base de notre plan d'actions pour les prochains mois.

Éric Camirand

Président du comité biogaz
Président Electrigaz Technologies inc.

« Mon énergie renouvelable,
c'est utiliser les restes à
bon escient. »

Membres du comité

Berlie Falco	Bertrand Blanchette
Berlie Technologies	Michel Laforest
Bio-Méthatech inc.	Stéphane Guay
Bioterre Systems	Élise Villeneuve
BPR	Stephen Davidson
ÉEM Inc.	Simon Pelletier
Electrigaz Technologies Inc.	Éric Camirand
Gas Drive	Frédéric Lebel
Gaz Métro	Frédéric Krikorian
WSP Canada Inc.	Sébastien Fecteau
LDV Consultants Inc.	Luc Joly
Pluritec	Pierre Bellavance
Roche	Claudia Tremblay
Société en commandite Gazmont	Guy Drouin
Yield Energy	Cian Doorley

Comité Biomasse

En cours d'année, nous avons identifié les enjeux les plus importants à résoudre pour permettre à la filière de prendre son essor et formulé les objectifs qui en découlent. Il s'agit de la mise en place d'un cadre formel et d'un système permettant de planifier la disponibilité et la qualité de l'approvisionnement, d'ajouter une clause d'indexation aux contrats de production électrique et de mettre en place un registre de clients potentiels pour le volet chauffage auquel sont désormais assujettis les contrats de l'APR-91. Nous avons formulé un plan d'action pour faire avancer ces dossiers.

Nous visons aussi la mise en service des 96 MW qui restent pour combler l'appel d'offres de 300 MW de 2009. Ainsi, devant la Commission sur les enjeux énergétiques, l'AQPER a surtout fait valoir les avantages économiques liés à la valorisation de la filière. Des chiffres obtenus grâce à une étude réalisée par SECOR sous l'égide du comité ont servi à souligner l'apport potentiel de la filière.

Nous avons rencontré le CIFQ afin d'établir les bases d'un partenariat. Cette rencontre a résulté en la création d'un groupe de travail qui doit :

- définir les critères du libre marché afin de stabiliser le volume d'approvisionnement disponible;
- mettre en place la valorisation du bois inutilisé dans les forêts du Québec au lieu d'importer la matière;
- proposer un modèle financier pour remplacer le programme de biomasse forestière existant;
- développer un cadre formel qui protège et équilibre les intérêts de toutes les parties prenantes (producteurs, scieries, fabriques de pâtes et papier, fabricants de panneaux gauffrés et de granules);
- assurer un volume d'achat garanti, une sécurité à long terme d'approvisionnement pour structurer le marché;
- proposer des règlements adéquats permettant à l'industrie de créer de la richesse sans recourir à des subventions.

L'AQPER se joindra au CIFQ lors des rencontres de la table de concertation au ministère des Forêts.

Guy Paquette

Président du comité biomasse
Vice-président, Développement des affaires
Services corporatifs et juridiques
Kruger Énergie inc.



« Mon énergie renouvelable,
c'est une multitude de
technologies. »

Danick Faucher.

Membres du comité

Activa Environnement	Guy Pardiac
Boralex	Gabriel Ouellet
Chapais énergie	Pascal Tremblay
WSP Canada Inc.	Nicolas Beylich
Hydroméga Services	Jacques Boily
Kruger Énergie	Guy Paquette
Orange biofuels	Emmet Stiff
Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière	Robert Savoie
Université du Québec à Trois-Rivières	Patrice Mangin



« Mon énergie renouvelable,
c'est l'ingénierie au service
de l'environnement. »
Geneviève Cusson.

Comité Éolien

L'année 2013-14 a été sans contredit une année de travail colossal pour le comité éolien.

En plus de tenir 8 réunions officielles du comité éolien, plusieurs réunions spéciales ont eu lieu dans le but de poursuivre le travail pour l'adoption d'un décret et le lancement de l'appel d'offres de 450 MW d'Hydro Québec. Cet objectif, poursuivi par tous, a permis d'impliquer un nombre impressionnant de membres que je tiens sincèrement à remercier. Même si l'unanimité n'était pas toujours là, les échanges ont été fructueux et ont certainement contribué à faire avancer notre industrie.

Nous avons également travaillé sur plusieurs dossiers, dont les inventaires et suivis fauniques. L'adoption des protocoles d'inventaires et de suivis a été un travail de plusieurs mois. Ceux-ci ont finalement été officialisés et une formation du ministère a eu lieu à la fin avril à Québec. Plusieurs de nos membres y ont d'ailleurs assisté.

Afin de bien positionner notre industrie au Québec avec les différents enjeux que nous voyons à l'horizon 2018, nous avons entrepris une réflexion stratégique. Celle-ci nous permettra de mieux connaître les parties prenantes de notre industrie ainsi que d'évaluer nos forces, nos faiblesses, les opportunités et les menaces qui se présentent à nous. La prospérité de notre industrie passe inévitablement par le dynamisme de nos membres, mais également par une stratégie commune de développement à long terme. Cette réflexion nous permettra justement d'orienter notre tir vers la croissance de notre filière tout en ayant un message cohérent sur les éléments clés de notre développement.

Finalement, je tiens sincèrement à remercier les membres du comité éolien pour leur implication. Votre contribution est nécessaire pour maintenir le dynamisme de notre industrie.

Luc Leblanc

Président du comité éolien
Directeur affaires publiques, communication et développement
Cartier énergie éolienne

Membres du comité

3ci Énergie	Robert Vincent	Frédéric Tremblay Consultant	Frédéric Tremblay
Activa Environnement	Guy Pardiac	Gaz Métro	Yannick Rasmussen
Algonquin Power	Bulmaro Landa	GE Canada	André Bourgault
Artelys	Guillaume Tarel	Hydroméga	Daniel Gillenwater
Automatisation Grimard	Diane Lavoie	Innergex	Louis Robert
Biofilia	Martin Lavoie	Invenergy	Frits de Kiewit
Boralex	Rafael Bourrellis	Kruger Énergie	Gilles Côté
Cartier Énergie éolienne	Luc Leblanc	LDV Consultants	Luc Joly
Dentons	Mylany David	McCarthy Tétrault	Pierre Renaud
EDF EN Canada	Alex Couture	Pesca Environnement	Marjolaine Castonguay
ÉEM Inc.	Simon Pelletier	REpower Systems	Helmut Herold
Enercon	Alexandre Le Quang	RES Canada	Viviane Maraghi
Enerfin Québec	Mathieu Roux	SNC Lavalin Environnement	Jérôme Beaulieu
Énergie Northland Power	Robert Demers	Surplec HV Solutions	Roland Carbonneau
Eolectric	Guy Painchaud		
EXP Inc.	Benoît Roquemaurel		

Comité Hydraulique

L'année 2013-2014, comme ce fut le cas pour l'exercice précédent, a été très occupée au niveau de la défense du renouvellement des contrats issus de l'APR-91. Les producteurs impliqués se sont rencontrés à plusieurs reprises afin d'explorer les meilleures options visant à assurer le renouvellement de ces contrats.

Le consensus développé au cours des rencontres nous a permis de présenter une position globale à la direction du ministère des Ressources naturelles et de lui soumettre les objectifs poursuivis par les producteurs. Ceci a soulevé un intérêt de premier ordre dans la liste des priorités du MRN et repoussé les décisions quant aux renouvellements à une date ultérieure aux élections d'avril.

Les élections se sont avérées déterminantes dans le dénouement de notre démarche et une planification spécifique de présentation du dossier a été développée en prévision d'une rencontre avec le nouveau ministre de l'Énergie, rencontre qui a eu lieu en début mai.

Ce fut donc une année ardue où nous avons pu constater qu'une action concertée des membres visant un objectif commun donne des résultats; elle nous a permis de présenter une base solide de renouvellement, de valider la pertinence de la petite hydraulique, de confirmer son importance pour les communautés et de générer au nouveau gouvernement un intérêt appréciable pour la filière.

Le récent discours inaugural du premier ministre confirmait ces résultats, annonçant entre autres la relance du programme des petites centrales, ce qui devrait en plus, donner plus de poids aux dossiers en cours de renouvellement.

Nous prévoyons donc au cours de la prochaine année, apporter tout notre support auprès des instances concernées par cette relance.

Pierre Marquis

Président du comité hydraulique
Vice-président, Développement des affaires
HMI Construction



« Mon énergie renouvelable,
c'est bâti sur du solide. »

Alain Mercier.

Membres du comité

Algonguin Power	Bulmaro Landa
Boralex	Denis Aubut
BPR	Pierre Boulanger
Énergie renouvelable Brookfield	Nicolas Bossé
Dessau	Joseph Mereb
WSP Canada Inc.	Sébastien Fecteau
HMI Construction	Pierre Marquis
Hydro-Fraser	Serge Proulx
Innergex	Julie Boudreau
Kruger Énergie	Julie Belley-Perron
LDV Consultants Inc.	Luc Joly
Northland Power	Jean Paquin
Thibodeau-Ricard	Richard Larose
Voith Hydro	Eric Leblanc



Michèle Beauchamp

**Conseiller juridique principal pour le Canada
Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc**

Michèle Beauchamp est membre du Barreau du Québec depuis 1983. Elle détient une maîtrise en droit de l'université de Montréal. Me Beauchamp a été associée d'un important cabinet d'avocats à Montréal avant de rejoindre le contentieux de Cascades inc. en 1996. Elle a ensuite fait partie de l'équipe de direction d'Innergex énergie renouvelable inc. à titre de vice-présidente affaires juridiques de 2003 à 2010. Depuis 2010, Me Beauchamp est conseillère juridique principale pour le Canada de Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc. Depuis 1996, elle agit à titre de secrétaire corporatif de plusieurs sociétés ayant fait appel public à l'épargne et de sociétés fermées. Elle agit également à titre d'administrateur de plusieurs sociétés à but non lucratif.



Nicolas Bossé

**Vice-président, Affaires réglementaires
Énergie renouvelable Brookfield**

Nicolas Bossé supervise les questions réglementaires liées aux portefeuilles commerciaux nord-américains et de marketing chez Brookfield. Il a plus de 10 ans d'expérience dans de nombreux domaines de la production d'énergie : licences pour des produits de haute technologie, fusions et acquisitions internationales, et tout ce qui englobe les affaires réglementaires dans la majorité des marchés énergétiques nord-américains. Aussi membre du Conseil des négociants en énergie de l'Association canadienne de l'électricité, de la *New England Power Generating Association* et de l'association des *Independent Power Producers of New York*, il a obtenu un baccalauréat et complété des études supérieures en économie à l'Université Laval et à l'Université du Québec à Montréal.



Sylvie Bouvette

**Associée
BLG**

Avocate depuis 1986, associée au cabinet Borden Ladner Gervais et membre de l'AQPER depuis 1994, Sylvie Bouvette conseille les développeurs, financiers et acteurs en énergie renouvelable depuis 1992, notamment dans le cadre de projets de minicentrales hydro-électriques, de parcs éoliens et de projets de biomasse. Que ce soit l'assemblage de terrains, l'obtention de droits hydrauliques, la révision de contrats d'approvisionnement en électricité, la constitution de droits de propriété superficielle, l'obtention de permis, la révision environnementale et la négociation de contrats (avec des communautés ou des ententes de gestion), elle joue un rôle de premier plan dans le cadre de projets en énergie.



Stéphane Boyer, ing.

Directeur général adjoint, Hydroméga Services Inc.

Membre du conseil d'administration de l'AQPER depuis juin 2012. Membre du Comité de vérification et du Comité hydraulique de l'AQPER. Actif depuis plus de 10 ans au sein de l'AQPER et depuis près de 20 ans dans l'industrie, Stéphane Boyer apporte son expérience et sa vision sur l'avenir des différentes sources d'énergie renouvelable au Québec. Ses réalisations comprennent le développement de plus de 100 MW d'hydroélectricité, plus de 2000 MW d'énergie éolienne et plusieurs projets de cogénération à partir de biomasse.



Daniel Giguère

**Directeur - Affaires publiques
EDF Énergies nouvelles Canada**

Après une décennie en journalisme écrit et parlé, Daniel Giguère a œuvré pour Hydro-Québec comme responsable des relations avec les communautés. Son engagement social l'a mené aux postes de conseiller municipal, puis de maire de la ville de Jonquière jusqu'à la fusion de 2001. À ce titre, il a siégé à l'Union des municipalités du Québec et à l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec. Son parcours l'a conduit ensuite aux paliers fédéral et provincial au sein des cabinets de Développement économique Canada, du Conseil du trésor et des Services gouvernementaux. M. Giguère préside le conseil d'administration de l'AQPER depuis juin 2013.



Luc Leblanc

**Directeur affaires publiques, communications,
développement et environnement
Cartier énergie éolienne**

Luc Leblanc est détenteur d'une formation en sciences politiques et en administration. Avant de travailler dans le secteur éolien, il a été Directeur du développement des affaires pour une firme en environnement. Son désir de s'impliquer dans sa communauté l'a amené à occuper pendant huit ans le poste de maire d'une municipalité gaspésienne. M. Leblanc est également impliqué bénévolement dans différents conseils d'administration, dont celui de l'AQPER depuis 2008. Il est président du comité éolien depuis 2011.



Patricia Lemaire

**Directrice, affaires publiques et communications
Boralax**

Après des études en droit et une pratique en droit du travail, Patricia Lemaire a complété des études supérieures en relations publiques et orienté sa carrière dans le domaine des communications. Elle œuvre depuis 2006 dans le domaine de l'énergie à titre de directrice, affaires publiques et communications de l'entreprise Boralax. Mme Lemaire est aussi membre des conseils d'administration de la Fondation de l'École Buissonnière et de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.



Pierre Marquis

HMI Construction

Pierre Marquis œuvre depuis plus de 25 ans auprès des sociétés d'utilités publiques canadiennes au niveau de la production d'énergie, des centrales hydroélectriques et de la modernisation de centrales thermiques. Depuis près de 20 ans, il siège au conseil d'administration de l'AQPER, où il met à contribution son expérience des projets de centrales de production privées au Québec et ailleurs au Canada. En tant que responsable du comité hydraulique de l'AQPER, il demeure très actif au niveau de la défense de l'industrie de la production privée. Outre ces activités, M. Marquis siège au comité exécutif de la « *National Energy Roundtable* » (NER) et est membre du conseil d'administration de la société EDF-EN Canada.



Éric Camirand

**Président
Electrigaz Technologies Inc.**

Diplômé de l'Université McGill en 1993, Éric Camirand s'investit activement dans les énergies renouvelables, notamment en biométhanisation. En 2005, il fonde Electrigaz Technologies inc. se spécialisant exclusivement dans l'étude, la conception et la réalisation de projets de biométhanisation et d'utilisation de biogaz. M. Camirand est rapidement reconnu au Canada et aux États-Unis comme spécialiste et formateur en biométhanisation, participant à titre d'invité à divers conférences, colloques et ateliers. Président fondateur de l'association Biogaz Québec, M. Camirand siège depuis 2010 au conseil d'administration et au Comité Biogaz de l'AQPER ainsi qu'au comité du programme de la conférence ontarienne *Growing the Margins*.



Marjolaine Castonguay

**Présidente et directrice générale
PESCA Environnement**

Fondatrice et présidente-directrice générale de PESCA Environnement, Marjolaine Castonguay dirige une équipe de spécialistes en environnement bien implantée au Québec. Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en biologie, Mme Castonguay présente une feuille de route riche, lui permettant d'exceller comme directrice de projets complexes et de grande envergure. Depuis 2004, elle a coordonné la réalisation de plus de 20 études d'impact sur l'environnement et a participé comme spécialiste à la tenue d'audiences publiques dont une commission conjointe provinciale-fédérale. Elle est engagée dans le développement des énergies renouvelables, notamment comme administratrice du TechnoCentre éolien et membre du Caucus québécois de CanWEA.



Robert Demers

**Directeur - Environnement et Développement
des affaires au Québec
Énergie Northland Power Québec SEC**

Biologiste de formation, Robert Demers œuvre dans le domaine de l'environnement depuis plus de 44 ans. Il a acquis une expérience spécifique en projets d'énergie renouvelable (petites centrales hydroélectriques, éolien et biomasse) depuis plus de 24 ans. Il a été un des membres fondateurs de l'APPHQ et est membre du conseil d'administration de l'AQPER et de son comité éolien depuis près de 15 ans. Depuis 5 ans, il occupe les fonctions de responsable des questions environnementales du développement des affaires pour Énergie Northland Power Québec inc.



Sébastien Fecteau

**Vice-président Énergie Québec
WSP**

A titre de Vice-président Énergie Québec chez WSP, Sébastien Fecteau assure l'orientation stratégique et la gestion globale des activités du groupe dans les domaines de l'hydroélectricité et barrage, du génie des eaux, de l'énergie éolienne, du génie maritime et côtier ainsi que de la transmission et distribution d'électricité. M. Fecteau est détenteur d'un baccalauréat en génie mécanique de l'école Polytechnique (avec distinction), et s'est par la suite spécialisé en génie des eaux en complétant une Maîtrise à l'INRS-ETE. Grâce à son leadership, M. Fecteau joue un rôle clé pour faire de WSP un joueur majeur dans le secteur de l'énergie au Canada.



Guy Paquette

**Vice-président
Kruger Énergie inc**

Guy J. Paquette se spécialise depuis plus de 8 ans dans le secteur de l'énergie. Il œuvre au sein de Kruger Énergie inc. depuis plus de 8 ans, étant le Vice-président, Développement des affaires, services corporatifs et juridiques de cette entreprise développant et gérant la production de l'électricité à partir de sources hydroélectrique, biomasse, biogaz et éolienne. Me Paquette, jusqu'à récemment, siégeait au conseil d'administration de l'AQPER depuis environ 3 ans et présidait le comité biomasse. Avocat et membre du Barreau du Québec, il est impliqué dans plusieurs autres associations, notamment celles du Barreau Canadien et du Barreau Américain.



Louis Robert

**Directeur Développement
Innergex énergie renouvelable**

Louis Robert possède une formation en environnement et une maîtrise en gestion de projet de l'UQAM. Il œuvre depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Il a été fondateur et directeur général de la Co-éco de 1995 à 2000, un organisme actif dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, du recyclage et du compostage dans le Bas-St-Laurent. De 2000 à 2005, il joint HéliMAX Énergie où il contribue comme vice-président à la croissance rapide de cette entreprise. M. Robert est directeur du développement chez Innergex énergie renouvelable depuis 2006.



Frédéric Tremblay

Consultant en éolien

Ayant œuvré dans l'industrie des énergies renouvelables pendant plus de sept années dans des postes de direction au sein de firmes de génie conseil et maintenant comme consultant indépendant, Frédéric Tremblay s'est bâti une solide expérience. Il a servi plusieurs types de clients tels que des développeurs privés, des municipalités, des entrepreneurs en construction, des compagnies minières ainsi que des institutions financières. M. Tremblay possède une vision globale des enjeux liés au développement de projets d'énergie renouvelable. Avant de se joindre à l'industrie des énergies renouvelables, il a travaillé dans le secteur aérospatial. Il est titulaire d'un doctorat de l'Université Technique de Munich, d'une maîtrise de l'Université McGill et d'un baccalauréat de l'Université Laval.



Jean-François Samray

**PDG
AQPER**

Jean-François Samray est membre de la Table des partenaires du développement Nordique, de la Table de concertation sur l'industrie électrique, du Comité de L'Agence de l'efficacité énergétique sur les énergies renouvelables et de la Table de concertation des bioénergies. Anciennement président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec, il collabore depuis plus d'une décennie avec plusieurs acteurs énergétiques et environnementaux, dont notamment le groupe de travail spécial sur le dossier de l'énergie renouvelable au Québec. M. Samray dirige l'AQPER depuis décembre 2009.



Photo : Alain Mercier, photographe.

« Mon énergie renouvelable,
c'est le renouveau des régions. »

Alain Mercier.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent la prospérité du secteur des énergies renouvelables aujourd'hui, mentionnons :

- les conséquences des élections d'avril 2014 ;
- l'échéance (en 2015) de la politique énergétique du Québec ;
- l'effet des changements climatiques et de la crise économique sur l'acceptabilité sociale des projets ; et
- les surplus conjoncturels.

Nouveau gouvernement

L'arrivée d'un nouveau gouvernement majoritaire ayant pour but premier de relancer l'économie est, de prime abord, bon signe. L'annonce de la relance du programme des petites centrales et la volonté de faire de la réduction des GES un catalyseur de croissance sont des signaux positifs pour l'industrie. Cependant, la profondeur de la conviction gouvernementale à l'égard du développement des énergies renouvelables ne se révélera qu'avec le temps.

Nouvelle politique énergétique

Le renouvellement de la politique énergétique est une excellente occasion de préparer l'avenir pour les diverses filières actives au Québec. L'apport des projets au développement économique régional et les importantes retombées qu'ils génèrent sont aptes à susciter l'intérêt du Conseil des ministres. Le gouvernement pourrait par contre percevoir l'inversion d'oléoducs et l'exploration d'éventuelles réserves de pétrole comme d'excellentes mesures pour stimuler l'économie à court terme, et ce, même si cette orientation nuirait à l'atteinte de ses objectifs en matière de réduction des GES.

Acceptabilité sociale

Les événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et médiatisés forcent même les plus conservateurs à favoriser une transition vers les énergies propres. Plusieurs municipalités et communautés autochtones désirent prendre en main leur développement voient dans les énergies renouvelables un moyen de profiter de redevances et de dividendes pouvant servir à vitaliser leur milieu. Ces nouvelles réalités procurent un terreau fertile à notre développement.

Surplus

Les surplus énergétiques conjoncturels continueront probablement à faire couler l'encre même si le Québec est en déficit de puissance, ce qui rend difficile la relance de l'économie par la diversification de la base industrielle. Le Québec vit cette situation à chaque décennie. À long terme, il n'y a pas que le déficit de puissance à considérer, car la fin du contrat de Churchill Falls résultera en un manque d'alimentation de 30 TWh qu'il faut également prendre en considération dans la planification de long terme des ressources du Québec. Le développement des énergies renouvelables devient donc capital sur deux fronts : l'énergie et l'économie.

Chaque jour, les hommes et les femmes de notre industrie travaillent avec passion à l'amélioration de la santé économique, sociale et environnementale du Québec. Les projets d'énergie renouvelable qu'ils développent, construisent et opèrent dynamisent les régions tout en permettant une réduction des importations pétrolières québécoises.

La reprise économique américaine, les besoins de nos voisins de Nouvelle-Angleterre en électricité «verte», la volonté gouvernementale de substituer les nouvelles énergies au pétrole et de réduire les émissions de gaz à effet de serre sont autant de facteurs favorables pour nos filières de production.

Afin de maximiser le potentiel qui s'offre à nous, nous devons créer des alliances et multiplier les dialogues avec différents groupes de la société civile. C'est en arrivant à une compréhension commune des enjeux et en identifiant des solutions pragmatiques que nous pourrons contribuer à créer ensemble au Québec une richesse durable, de sources renouvelables.

Les prochaines années seront donc porteuses et l'AQPER entend mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour permettre à ses membres et partenaires de réaliser leur plein potentiel. Si l'avenir est ce que l'on en fait maintenant : ensemble, bâtissons un Québec vert et prospère !

« Mon énergie renouvelable,
c'est pour eux. »

Michèle Beauchamp, RES Canada.

Photo : Claudie Carignan.





Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable

211, Place d'Youville, bur. 04
Montréal, Québec H2Y 2B3
Tél. : 514-281-3131
info@aqper.com
www.aqper.com

Équipe de production

Rédaction et édition : Hélène Montpetit.
Conception graphique : L'infoGrAF.
Impression : MP Reproduction inc.

Photo de la page couverture :

Alain Mercier, photographe.

Aux fins d'interprétation du présent document, le singulier comprend le pluriel et vice-versa,
le genre masculin a été privilégié pour alléger le texte.

© Association québécoise de la production d'énergie renouvelable, juin 2014.



